

Plan d'action national 2021-2023

Axe 1 — La vie associative et les services à nos membres	
Orientations	Actions
Cerner les attentes et les besoins de nos membres, notamment les nouveaux; développer une offre de services adaptée à nos membres, entre autres à l'ère numérique.	1. Réaliser périodiquement des sondages web et téléphoniques auprès de nos membres.
	2. Développer l'Extranet et offrir de la formation et du soutien.
	3. Former un groupe de travail sur les services aux membres.
Maintenir et améliorer notre régime d'assurance collective.	4. Tenir compte des besoins de nos membres lors du renouvellement annuel du régime ASSUREQ.
	5. Faire connaître les nouvelles mesures visant un élargissement de l'accès au régime ASSUREQ.
	6. Répondre aux besoins des membres en termes d'information et de formations au sujet des assurances.
Informer et former nos membres sur des enjeux qui les concernent et des thèmes qui les intéressent.	7. Aider les régions et les secteurs à s'approprier des dossiers régionaux en lien avec la mission et le plan d'action de l'AREQ.
	8. Diffuser du contenu varié et pertinent dans nos outils de communication.
	9. Offrir des conférences en présentiel et des webinaires sur des dossiers d'actualité.
Consolider et développer l'effectif de l'Association et promouvoir celle-ci auprès des futurs membres.	10. Produire et diffuser du matériel publicitaire pour faire connaître les sessions de préparation à la retraite offertes par l'AREQ.
	11. Distribuer des affiches promotionnelles de l'AREQ dans les milieux de travail CSQ.
	12. Former un comité de travail sur la cotisation.
	13. Poursuivre les travaux du groupe de travail sur les personnes amies et autres.
Renforcer le sentiment d'appartenance envers l'Association.	14. Produire et distribuer des objets promotionnels dans les régions et les secteurs.
	15. Favoriser une plus grande inclusion envers nos membres provenant de tous les milieux et de tous les groupes d'âge.
	16. Organiser des activités sociales et récréatives dans les régions et les secteurs.

Orientations	Actions
Valoriser l'engagement dans le but de favoriser la relève au sein des instances et des comités.	17. Réaliser le projet de recherche-action sur la relève et la participation aux activités de l'AREQ et en assurer le suivi.
	18. Mettre en place des mesures d'intégration des nouveaux membres.
	19. Revoir les règles pour siéger à différents comités et aux postes électifs.
Favoriser dans nos instances des débats respectueux.	20. Simplifier nos règles de fonctionnement, notamment au conseil national et au Congrès.
	21. Concevoir et diffuser un guide concernant le déroulement des instances régionales et sectorielles.
Axe 2 — La défense des droits de nos membres et la participation au mieux-être de la société	
Orientations	Actions
Revendiquer des services publics de qualité en matière de santé physique et mentale et de services sociaux : accessibilité, universalité et gratuité.	22. Lutter contre la privatisation des soins de santé et d'hébergement.
	23. Analyser le projet de loi relatif à la réforme du réseau de la santé et des services sociaux.
	24. Exercer des pressions sur le gouvernement pour offrir l'accès à un médecin de famille à toutes les personnes âgées.
Veiller au respect et à la dignité des personnes âgées en valorisant la bientraitance, en luttant contre la maltraitance et en réclamant des milieux qui répondent aux besoins des personnes âgées.	25. Revendiquer des soins et des services à domicile en quantité et en qualité suffisante pour répondre aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie.
	26. Surveiller l'application de la loi et du plan d'action gouvernemental de lutte contre la maltraitance et intervenir au besoin.
Faire connaître davantage et défendre le respect de l'autonomie décisionnelle en matière de soins de fin de vie.	27. Réclamer des investissements dans les ressources humaines plutôt que dans le béton.
	28. Consulter et informer nos membres au sujet de l'aide médicale à mourir et des directives médicales anticipées.
Reconnaître et soutenir les personnes proches aidantes.	29. Participer aux différentes étapes de consultation et de législation relativement à l'élargissement de l'aide médicale à mourir aux personnes inaptes.
	30. Poursuivre notre collaboration avec des organismes comme Proche Aidance Québec.
Réclamer un régime public universel d'assurance médicaments.	31. Suivre l'application de la loi sur les proches aidants. 32. Appuyer le Mouvement pour un régime public et universel d'assurances médicaments.

Orientations	Actions
Réclamer des milieux de vie répondant aux besoins des personnes âgées, peu importe leurs moyens financiers et leur état physique et cognitif.	33. Appuyer la mobilisation de nos membres contre les frais abusifs en résidences privées pour aînés (RPA).
	34. Suivre de près le développement de l'offre d'hébergement en CHSLD et le déploiement du réseau des maisons des aînés, et revendiquer une protection des tarifs actuels.
	35. Surveiller le développement et l'application des normes canadiennes pour les soins de longue durée.
Lutter contre l'âgisme et véhiculer une image positive du vieillissement en valorisant la contribution sociale des personnes âgées.	36. Poursuivre le déploiement du projet <i>Liratoutâge, partout au Québec!</i>
	37. Contribuer à la réalisation de projets intergénérationnels.
	38. Poursuivre nos collaborations à des projets de recherche, notamment celle portant sur la grand-parentalité au masculin, et en diffuser les résultats et recommandations.
Faire connaître et soutenir la Fondation Laure-Gaudreault (FLG).	39. Déployer les escouades du bonheur dans les CHSLD et les petites résidences privées pour aînés (RPA).
	40. Poursuivre notre appui technique et financier au bureau national et à la présidence de la FLG.
Revendiquer et travailler à l'amélioration de l'indexation des rentes de retraite et de la situation financière de nos membres afin d'arrêter l'hémorragie de la non-indexation.	41. Soutenir la campagne de financement de la FLG.
	42. Participer aux travaux du comité de travail CSQ sur l'indexation au RREGOP et sensibiliser les syndicats affiliés CSQ à l'importance de revoir la formule d'indexation des rentes.
	43. Intervenir auprès des députés et du gouvernement, entre autres à la Tribune des retraités, pour obtenir une compensation à la perte du pouvoir d'achat causée par la désindexation des rentes.
Appuyer des initiatives de lutte contre la pauvreté et réclamer l'équité fiscale pour toutes et tous.	44. Revendiquer une augmentation de la pension de la sécurité de la vieillesse (PSV) et du Supplément du revenu garanti (SRG) pour tous les aînés.
	45. Collaborer aux travaux du Collectif Échec aux paradis fiscaux.
	46. Participer aux travaux de l'Observatoire de la retraite (OR).
Participer aux débats de société sur des enjeux éducatifs, politiques, sociaux, économiques, environnementaux, culturels et de santé.	47. Soutenir des projets d'entraide internationale réalisés par nos membres et par des partenaires comme Oxfam-Québec et le Centre international de solidarité ouvrière (CISO).
	48. Mener la campagne <i>Cap sur la dignité</i> dans les médias et auprès des élus.
	49. Faire connaître les demandes de l'AREQ et des aînés dans le cadre de la campagne électorale provinciale de 2022.

Orientations	Actions
S'associer à des organismes et à des causes qui rejoignent nos valeurs et nos préoccupations.	50. Mettre en place des activités favorisant des saines habitudes de vie.
	51. Poursuivre nos efforts avec les membres de la Coalition pour la dignité des aînés (CDA) en particulier pour obtenir des états généraux sur les soins aux personnes âgées.
	52. Consolider notre partenariat avec le Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes et créer de nouvelles collaborations avec des organismes venant en aide aux hommes.
	53. Réaliser des actions entourant la Journée internationale des hommes.
Soutenir le système d'éducation publique et la persévérance scolaire.	54. Appuyer des mouvements et initiatives en faveur de l'école publique.
	55. Offrir des bourses de soutien à la persévérance scolaire.
Promouvoir les valeurs de la société québécoise, entre autres, la défense vigoureuse de la langue française, la laïcité de l'État, la démocratie, et la lutte aux différentes formes de discrimination.	56. Appuyer des projets et organismes qui font la promotion de la langue française.
	57. Collaborer avec la Fondation Émergence.
	58. Soutenir la campagne du Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN) pour une réforme du mode de scrutin.
Promouvoir l'égalité de fait entre les hommes et les femmes en travaillant à l'élimination de toutes les discriminations à l'égard des femmes pour l'atteinte de cette égalité.	59. Suivre de près et intervenir au besoin dans le dossier de la <i>Loi sur la laïcité de l'État</i> .
	60. Réaliser des actions entourant la Journée internationale des femmes.
Participer à une transition juste et efficace reposant notamment sur la protection de l'environnement et la lutte aux changements climatiques.	61. S'associer à des organismes qui dénoncent les féminicides et font la promotion de l'égalité.
	62. Prendre position dans des dossiers environnementaux, de concert avec d'autres organismes, notamment le mouvement ACTES de la CSQ.
	63. Réaliser des projets concrets qui valorisent et encouragent la contribution des personnes âgées à la lutte aux changements climatiques.